

Formulaire de participation **Concours création de fonds d'écran** **« L'UTES à l'Atrium »**

A compléter intégralement et à joindre impérativement à ou aux fonds d'écran (**3 créations maximum** par participant)

A renvoyer à : direction-lutes@upmc.fr

Date limite de réception des photographies et du formulaire : **30 septembre 2016 à 23h59**
(Aucune création ou formulaire ne seront acceptés après la date limite de réception)

Nom : _____

Prénom : _____

Numéro d'étudiant : _____

E-mail (*indispensable pour la communication des résultats*) : _____

Titre du fonds d'écran 1 : _____

Titre du fonds d'écran 2 (le cas échéant) : _____

Titre du fonds d'écran 3 (le cas échéant) : _____

Je certifie avoir pris connaissance du règlement du concours et de l'ensemble des conditions de participation.

Ce faisant je m'engage notamment à me conformer aux lois et règlements en vigueur, à respecter les droits des tiers et les dispositions du présent règlement ; et à ce titre, à me comporter de façon loyale et notamment à reconnaître et garantir :

- être le seul et unique auteur du fonds d'écran
- n'avoir fait dans les créations aucun emprunt ou contrefaçon relative à des œuvres protégées existantes et de manière générale à des éléments qui portent atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou aux droits de tiers notamment au titre du droit d'auteur, du droit des marques ou du droit à l'image des personnes et des biens.

Pour cela, les créations présentées dans le cadre du concours ne doivent pas être constitutives de contenu à caractère raciste, pornographique, diffamatoire, injurieux, calomnieux à l'égard de tiers, personnes physiques ou morales, ou constituant une contrefaçon d'un droit de propriété intellectuelle ou la violation d'une règle d'ordre public.

En adressant à l'UPMC une création, le participant au jeu autorise l'UPMC à sa diffusion à l'occasion et dans le cadre du jeu concours « L'UTES à l'Atrium » et de sa promotion, et à la suite de l'organisation du jeu jusqu'au 1er janvier 2026, sur le lanceur d'environnements de L'UTES et les sites Internet l'UPMC, ainsi que sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Google+, etc.), sur des supports de communication numérique ou sur papier (articles de presse, cartes postales, catalogues, posters, flyers), et ce sans rétribution aucune sous quelque forme que ce soit. Toute autre utilisation des créations sera signalée à son auteur qui sera libre de donner ou non son accord pour leur utilisation. Les créations ne donneront pas lieu à un usage commercial direct (vente à des tiers) par aucun des établissements ci-dessus.

Signature (précédée de la mention lu et approuvé)